

Département
VENDEE
Arrondissement
Les Sables d'Olonne

Commune de
SOULLANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS

Séance du 13 juin 2024
Nombre de conseillers en exercice : 27
Date de la convocation du conseil : 6 juin 2024
Nombre de conseillers présents : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 juin à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. – M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. – CROCHET B. - BONNEAU R. – LEROY D. – Mmes DILLET S. - CHEVRIER B. - ROUXEL M. - BERTAUD M-F. - PAILLER A. – M. LIAIGRE T. - Mmes MARTINEAU C. - BAUDRY K. - JOLLY F. - M. HERCBERG F. – Mmes ROUSSET C. - VILLERET L..

Absents : Mme BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A-D.

M. RELET J-M. – M. BLANDINEAU M. - M. BERTHOMÉ F. – M. TESSIER P.- Mme MOUSSEAU D.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

2024.63 – Le Clos de la scierie : attribution du marché lot 2 Travaux d'aménagement paysager et mobilier urbain

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'une consultation a été réalisée en procédure adaptée pour les travaux d'aménagement paysager et mobilier urbain pour le lotissement « Le Clos de la Scierie ».

La procédure a fait l'objet d'un lot unique.

Après analyse des offres selon les critères de jugement énoncés dans le règlement de consultation, par la Commission d'Appel d'Offres du lundi 10 juin 2024, a proposé de retenir l'offre unique déposée par l'entreprise ID VERDÉ de Challans pour un montant **70 351,26 HT (soixante-dix mille trois cent cinquante et un euro et vingt-six centimes)**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'ATTRIBUER** le marché Lot 2 travaux d'aménagement paysager et mobilier urbain pour le lotissement « Le Clos de la scierie », à l'entreprise ID VERDÉ de Challans pour un

Envoyé en préfecture le 19/06/2024

Reçu en préfecture le 19/06/2024

Publié le 19 JUIN 2024

ID : 085-218502847-20240613-DEL2024_63-DE

montant **70 351,26 HT (soixante-dix mille trois cent cinquante et un euro et vingt-six centimes)**,

- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires aux dépenses au budget annexe « Le Clos de la Scierie »,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, le premier Adjoint, à signer le marché ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

VOTE :

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

